

Ville plurielle, solidaire et dynamique

Située aux portes de la capitale sur un territoire en pleine mutation urbaine, desservie par la ligne 7 du métro et la ligne C du RER, Ivry-sur-Seine offre une diversité de services à ses 64 000 habitant·es. Incarnée par 1850 agent·es, son administration propose plus de 180 métiers, plaçant ainsi la compétence au cœur de ses actions. Un attachement particulier est accordé aux valeurs de vivre ensemble et à un service public de proximité porteur de sens, traduit par le projet 100 % service public ivryen et son indispensable triptyque administration, élu·es et habitant·es. **N'attendez plus, rejoignez-nous !**

Ivry-sur-Seine
recherche

Professeur·e de Formation Musicale

Cadre d'emploi des Assistants Territoriaux
d'Enseignement Artistique (ATEA)

Temps non-complet – 7h

Un enseignement clé au sein du Conservatoire de danse et de musique (CRC)

Rattaché·e au/à la directeur.trice de l'établissement, vous serez chargé.e d'enseigner la formation musicale dans le cadre du cursus défini au sein du Conservatoire de musique et de danse. Vous travaillerez en lien étroit avec les autres professeur.es du département FM et les professeur.es d'instruments, et au-delà, avec l'ensemble des agent.es de l'établissement (équipes pédagogiques et administratives).

Equipement phare au sein d'une ville affirmant une politique culturelle forte et accessible, le Conservatoire est un lieu ressource et passerelle pour les pratiques musicales et chorégraphiques.

56 agent.es accueillent environ 850 élèves chaque semaine sur 21 disciplines instrumentales individuelles, 27 pratiques collectives (dont un ensemble de cuivres, 2 ensembles à vents, 2 harmonies et un big band), des classes CHAM, 3 esthétiques de danse (classique, jazz, contemporain) ainsi que les classes d'éveil et d'initiation en musique et en danse.

Vos missions :

- Enseigner la formation musicale dans le cadre des règlements intérieur et des études du conservatoire ;
- Transmettre les notions spécifiques liées à l'appréhension et à la compréhension de la musique (rythme, écoute, lecture, théorie) à travers un enseignement progressif, un répertoire ouvert et diversifié et une **pédagogie active** tournée vers les projets et l'activité scénique du conservatoire ;
- Choisir les supports de cours selon les niveaux, les spécificités des groupes et des individualités qui les composent, et en lien avec les projets ;
- Veiller à l'autonomie des élèves dans leur travail personnel et si besoin solliciter le soutien des parents ;
- Assurer un suivi régulier et individualisé des élèves : évaluation continue, préparations aux examens ;

- Solliciter la référente handicap et accessibilité si un.e élève semble manifester un besoin particulier d'aménagement(s) de scolarité ;
- Participer aux jurys d'évaluation et à la réflexion sur l'orientation des élèves en lien avec les autres classes concernées ;
- Participer à la rédaction et à la correction des évaluations de FM ;
- Guider les élèves dans leur parcours de spectateur.trices ;
- Communiquer aux parents via imuse les besoin de partitions et/ou matériel, les résultats des évaluations, les demandes éventuelles de RDV... ;
- Communiquer à tous.tes les professeur.es concerné.es les informations liées à la FM ;
- Être force de proposition sur les projets de classe, de département ou transversaux, notamment en lien avec la programmation de la saison artistique de l'établissement ;
- Contribuer activement à la mise en œuvre du projet d'établissement
- Organiser des auditions permettant la réunion de plusieurs cours et la rencontre avec les parents.
- Participer aux réunions de départements (3 minimum par an) et aux réunions plénières (2 minimum par an)

Votre profil :

- Titulaire du grade d'ATEA ou d'un titre ou d'un diplôme permettant l'accès à ce cadre d'emploi (DE ou DUMI)
- Expérimenté.e pédagogiquement et artistiquement
- Ouvert.e à différentes esthétiques musicales
- Capable d'élaborer et mettre en œuvre un projet musical/pédagogique
- Aime travailler en équipe
- Ayant une bonne connaissance des enjeux de l'enseignement musical et de la fonction publique territoriale

Environnement de travail :

- Rémunération : rémunération indiciaire + régime indemnitaire + prime annuelle
- Temps de travail : **temps non-complet – 7 h**
- Prise de poste : **1er septembre 2025**
- Prise en charge de 75% du Pass Navigo et du forfait mobilité durable (sous conditions)
- Avantages liés au Comité des activités sociales et culturelles (CASC)
- Restaurant municipal
- Proximité des transports publics (métro 7, RER C, bus)

A propos de la rémunération :

La rémunération est basée sur les grilles indiciaires de la fonction publique territoriale. Une reprise d'expérience est réalisée pour les candidats contractuels. Le régime indemnitaire est établi en fonction du niveau de responsabilité du poste. Une prime annuelle est versée en deux fois (mai et novembre).

Ivry-sur-Seine s'engage dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que dans le recrutement de personnes en situation de handicap.

Pour postuler :

Adressez CV et lettre de motivation **avant le 25 août 2025** à courrier@ivry94.fr ou à Monsieur le Maire, esplanade Georges Marrane, 94205 Ivry-sur-Seine CEDEX.

POUR POSTULER
COURRIER@IVRY94.FR

L'INTÉRÊT
GÉNÉRAL
J'Y
TRAVAILLE